

Commentaire Charles Eisenmann "la séparation des pouvoirs"

Par **Ellya85**, le 10/11/2011 à 21:23

Bonjour, j'ai un commentaire à faire :

"La séparation des pouvoirs c'est la doctrine constitutionnelle de l'esprit des lois ; l'esprit des lois c'est la première théorie de la séparation des pouvoirs".

Mais je ne sais pas si j'ai bien compris la première phrase. En fait, la séparation des pouvoirs a été inspirée par la constitution Anglaise d'où Montesquieu l'a intégrée dans son ouvrage de l'esprit des lois?

Et pour la deuxième phrase, je l'ai trouvée contradictoire car je pensais que Eisenmann avait dit que Montesquieu n'était pas le premier à intégrer cette théorie?

Je suis vraiment perdu

Merci de m'aider.

Par **zazou12**, le 11/11/2011 à 15:00

je sens qu'on est dans la même fac et que toi aussi tu as un souci avec le droit constit' ^^ le fait de reprendre les arguments de Montesquieu en faveur de la séparation des pouvoirs ne devrait-il pas suffire ?

Par **Ellya85**, le 12/11/2011 à 18:23

Oui c'est ce que je pensais faire et du coup pour chaque argument de Montesquieu, mettre en évidence l'opinion de Eisenmann. Mais je trouve le commentaire contradictoire.

Par **zazou12**, le 14/11/2011 à 08:26

je suis de ton avis ... assez complexe ce sujet. sinon Eisenmann se penche en particulier sur le chap 6 du livre XI de l'esprit des lois, dans sa thèse. la lecture superficielle de ce chapitre peut sûrement aider